

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	29

Date de convocation	20/09/2023
Date d'affichage	20/09/2023

DL23019	OBJET : UVE NIMES : RAPPORT ANNUEL 2022 DU DELEGATAIRE EVOLIA
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-six septembre, s'est réuni à 18 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Pascale VENTURINI, Pierre LUCCHINI, Jean-Jacques GRANAT, Sylvette FAYET, Richard TIBERINO, Abderzak BERKANI, Frédéric PASTOR, Emmanuel CARRIERE, Antoine MARCOS, Jean-Christophe GREGOIRE, Jack DENTEL, Jacques BOLLEGUE, Marie-France RAINVILLE (suppléante), David-Alexandre ROUX, Jean-François DURAND COUTELLE, Patrick DE GONZAGA, Daniel VOLEON (suppléant), Franck PROUST, Marie-Christine TOURNIER BARNIER

Cté Com. Petite Camargue : Katy GUYOT, Didier LEBOIS, Martine KUFFER, Jean-Paul GERAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : Gérard DAUTREPPE, Frédéric SALLE LAGARDE

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Juan MARTINEZ, David RIBES (suppléant).

Cté Com. Pont du Gard : Alain LAGET

Absents :

Cté Agglo. Alès Agglomération : David GUIRAUD, Laurent CHAPPELLIER.

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Bernard ANGELRAS, Monique BOISSIERE, Alain DALMAS, Claude de GIRARDI, Frédéric TOUZELLIER, Julien PLANTIER, Jean-Luc CHAILAN, Frédéric BEAUME.

Cté Com. Piémont Cévenol : Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Jean-Marie GILLES, Jean-Michel AZEMA.

Cté Com. Pont du Gard : Christelle ARMANDI

Avaient donné procuration :

Frédéric TOUZELLIER à Pierre LUCCHINI,
Julien PLANTIER à Richard TIBERINO,
Jean-Luc CHAILAN à Jean-François DURAND-COUTELLE
Jean-Marie GILLES à David RIBES.
Monique BOISSIERE à Marie-Christine TOURNIER BARNIER
Bernard ANGELRAS à Franck PROUST

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

Monsieur Richard TIBERINO, Président rappelle que, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que le compte-rendu annuel du délégataire doit être présenté à la collectivité, maître d'ouvrage.

Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.
Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Après avoir été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 21 septembre 2023, celui-ci est mis à l'ordre du jour du présent Comité Syndical.

Le rapport 2022, adressé aux délégués avec leur convocation au présent comité, est présenté et commenté en séance.

Il est proposé au comité d'en prendre acte.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 29 + 6 pouvoirs
Abstention : 0
Contre : 0

Approuvée à l'unanimité.

The image shows a circular official seal of SITOM SUD GARD. The seal features a central emblem with a tree and a building, surrounded by the text 'SITOM SUD GARD' and a small star at the bottom. A blue ink signature is written across the seal.

Le Président du SITOM SUD GARD

Richard TIBERINO